



ISSN 1951-6088

ISSN en ligne 2260-653X

Faut-il intégrer les mots de la francophonie dans notre enseignement ?

Blanka Volfová

Université d'Économie de Prague, République tchèque

volfova@vse.cz

Reçu le 03-04-2018 / Évalué le 25-05-2018 / Accepté le 06-07-2018

Résumé

Toute langue est influencée par le milieu social dans laquelle elle est parlée et par le lieu où elle est employée. À l'heure actuelle, où nos étudiants font de plus en plus souvent une partie de leurs études dans des universités étrangères, il nous paraît important d'intégrer à nos cours certains aspects des variations géographiques du français, surtout sur le plan lexical et syntaxique. Notre étude porte sur les particularismes du français parlé en Suisse, en Belgique et au Québec. Nous insistons sur trois types d'expressions : celles liées au contexte sociopolitique propre à ces trois pays, celles concernant la vie quotidienne et enfin certains tropismes et les particularités morphosyntaxiques. Nous passons en revue ces exemples, ensuite nous nous interrogeons sur la façon d'intégrer ces mots de la francophonie dans notre enseignement et nous proposons quelques types d'activités à réaliser en classe.

Mots-clés : français, enseignement, variations géographiques

Is it necessary to introduce Francophone expressions into our teaching?

Abstract

Every language is influenced by the social environment in which it is used and the place where it is spoken. Currently, when our students spend more and more of their time studying at foreign universities, it is essential for us to include in our courses aspects of geographical variations affecting the French language on the lexical and syntactic level. Our study concerns the particularities of Belgium, Swiss and Quebec French. We focus here on three types of expressions: those found within a certain socio-political context, those belonging to everyday, colloquial life and finally, those figures of speech which have certain morphological and syntactic particularities. After a short overview with examples we present some ways to include these Francophone expressions into our lessons and propose some activities which can be used to help realize this aim.

Keywords: French, teaching, geographical variations

Dans « *Les Mémoires d'un touriste* », Stendhal relatant un voyage en diligence entre Paris et Milan, constatait qu'à chaque relais de poste (c'est-à-dire tous les quarante kilomètres environ) la langue changeait de manière imperceptible et c'est ainsi qu'on passait sans s'en rendre compte du français à l'italien en transitant par le franco-provençal, le provençal et toutes leurs nuances. Toute langue, comme on sait, se diversifie à la fois verticalement, en fonction du milieu social dans laquelle elle est parlée (variabilité diastratique) et horizontalement, en fonction du lieu de son emploi (variabilité diatopique). C'est cet aspect des variantes géographiques de la langue que nous voudrions mettre en avant dans notre communication. Aujourd'hui, d'après les statistiques établies par l'Organisation internationale de la Francophonie¹, près de 75% des francophones vivent en dehors de la France, et ce mouvement devrait s'accélérer fortement dans les années à venir, puisqu'à l'horizon des années 2050, près de 85% des locuteurs français devraient vivre en Afrique. Dans ce contexte, nous devons nous interroger sur le choix de limiter notre enseignement à un « français standard », qui correspondrait *grosso modo* aux normes et aux usages censés être en vigueur dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés où siège l'Académie française depuis plus de 350 ans. À une époque, où nos étudiants sont de plus en plus souvent conduits à voyager ou à s'inscrire dans des universités étrangères, il nous paraît important d'intégrer à nos cours certains aspects de ces variations géographiques du français, en tout cas sur le plan lexical et syntaxique, en laissant de côté les aspects phonétiques qui posent trop de difficultés pour des apprenants allophones. Nous concentrerons notre étude sur les particularismes du français parlé en Suisse, en Belgique et au Québec. Nous laisserons ainsi volontairement de côté la situation en Afrique, que ce soit au Maghreb ou dans la zone subsaharienne, car sur ce continent, le français reste toujours une langue seconde. Il continue à cohabiter avec de nombreux idiomes vernaculaires. Une tendance de fond se développe cependant dans les grandes métropoles comme Abidjan ou Kinshasa, dans lesquelles vivent des ethnies très variées ne se comprenant pas toujours entre elles, si bien que la langue de l'ancien colonisateur se transforme en *lingua franca*. Nous n'évoquerons pas non plus, la situation aux Antilles (Martinique, Guadeloupe, Haïti) ou dans l'Océan indien (Mascareignes et Seychelles), parce qu'elle renvoie à une problématique différente, celle de la créolisation.

Les trois pays, dont nous avons choisi d'étudier les particularismes, présentent des points communs : ces États sont multilingues - il sera donc intéressant d'évoquer le cas des mots empruntés, en particulier celui des anglicismes dans le contexte québécois - ; le français pour la majorité des francophones est la langue maternelle ; le français a un statut de langue minoritaire. Il nous semble intéressant de réaliser avec des étudiants de niveau intermédiaire (B1 - B2) un travail sur

certaines spécificités lexicales aussi bien que syntaxiques de ces trois pays. Dans une première partie, nous établirons un petit corpus non limitatif de termes pouvant être enseignés aux apprenants. Nous avons classé ces mots et ces expressions en trois catégories : ceux liés au contexte sociopolitique - pour nous qui nous adressons à des étudiants en commerce et en économie, ce point nous paraît capital - ceux liés à la vie quotidienne, et enfin certains tropismes en décalage avec le français standard. Dans une seconde partie, nous présenterons quelques activités, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, à réaliser en classe.

Le corpus lexical

1. Les aspects sociopolitiques

Le cours de français doit être aussi l'occasion d'initier nos étudiants à la vie culturelle, sociale, politique ou économique des pays francophones. Alors que nous évoquons régulièrement la situation de la France, nous abordons malheureusement de façon trop rare le cas des autres pays francophones.

Commençons par le vocabulaire lié à la politique. Au niveau communal, en Belgique, le maire s'appelle un *bourgmestre* et ses adjoints des *échevins*. En Suisse, dans certains cantons comme ceux de Vaud et de Fribourg, le premier magistrat de la commune porte le titre de *syndic*. On rappellera à cette occasion que ces termes étaient couramment utilisés dans la France de l'Ancien régime. La Suisse, la Belgique et le Canada étant des États fédéraux, il convient de présenter les différentes entités fédérées : *cantons* en Suisse, dirigés par un *conseil d'État* (gouvernement cantonal) et un *grand conseil* (parlement cantonal) ; *régions* et *communautés* en Belgique, dont on présentera les compétences respectives, et qui sont dirigées par des *ministres-présidents* ; *provinces* au Canada ayant à leur tête un *lieutenant-gouverneur* représentant la *Couronne* et le *Premier ministre*.

Des pratiques politiques propres à chacun des pays étudiés méritent aussi d'être explicitées, comme par exemple en Suisse le recours à la démocratie directe, avec les *votations* aux cours desquelles les citoyens sont appelés deux à trois fois par an à se prononcer à chaque fois sur plusieurs référendums (communaux, cantonaux ou fédéraux). Pour la Belgique, la *querelle linguistique* doit être mise en avant. On peut évoquer le problème des *communes à facilités* dans lesquels les habitants ont le droit de s'exprimer, lors de leurs contacts écrits ou oraux avec les services publics locaux, régionaux et fédéraux, dans une autre langue nationale que celle de la région linguistique dans laquelle ils résident. Dans le cas du Québec, l'accent sera mis sur le *mouvement souverainiste* qui revendique l'indépendance de la province.

Autre aspect de la vie sociale à présenter, le système scolaire, un sujet qui suscite toujours un vif intérêt chez nos étudiants. Il est intéressant de constater que les établissements qui correspondent aux lycées en France, s'appellent aussi des *athénées* (souvent prononcé *atnée*) en Belgique, le diplôme équivalant au bac s'intitulant le *CESS* (certificat d'études secondaires supérieurs) ; des *collèges* ou *gymnases* en Suisse - on relèvera à ce sujet que l'examen sanctionnant la fin d'études secondaires s'appelle la *maturité* comme chez nous - ; des *CEGEP* (collèges d'enseignement général et professionnel) au Québec, le diplôme de fin d'études secondaires s'appelant le *DEC* (diplôme d'études collégiales).

Comme nous nous adressons à des étudiants en économie et en commerce, nous pouvons aussi pointer certaines spécificités liées à la vie économique. Par exemple, en Belgique les *SPRL* (sociétés privées à responsabilité limitée) correspondent aux *SARL* françaises. En Suisse, les *sociétés de domicile* désignent des entreprises domiciliées pour des raisons fiscales en Suisse mais n'y exerçant pas d'activités commerciales. Autre particularité suisse, les *banques privées*, des établissements spécialisés dans la gestion de fortune qui ont obligatoirement un statut de sociétés en nom collectif, les banquiers associés étant responsables sur leurs biens propres des fonds qui leur sont confiés. Au Québec, où le système juridique est très influencé par le droit anglo-saxon, les *Sociétés par actions* (correspondant aux SA) sont appelées dans la langue courante *compagnies* ou *corporations*. Toujours sous l'influence de l'anglais, on dit *incorporer une société* dans le sens de *constituer une société*.

2. Les mots de la vie quotidienne

Ce champ lexical étant particulièrement vaste, il nous semble intéressant de partir des connaissances des apprenants. Dans beaucoup de cours, il se trouve un étudiant ayant séjourné dans un pays francophone autre que la France. En l'interrogeant, il est possible de faire saisir à nos étudiants cette problématique de la variation diatopique. On peut partir d'exemples en général connus : alors qu'en France, depuis le milieu du XIX^e siècle, on parle du petit-déjeuner, du déjeuner et du dîner, en Belgique et au Québec, on a conservé les anciennes formes : *déjeuner* (pour le repas du matin), *dîner* (pour celui de midi), *souper* (pour celui du soir)² ; ou bien les chiffres *septante* et *nonante*, en Suisse et en Belgique ; *le GSM* (portable) ; *le préfixe* (indicatif téléphonique) ; *la station* (gare) ; *la cour* (toilettes) ; *le flat* (studio) ; le home - *home d'étudiants* (foyer pour étudiants) ; ou encore les spécialités culinaires : la *poutine* (déformation du mot anglais *pudding*, des frites avec du fromage fondu et une sauce brune) au Québec ; la *raclette* en Suisse ; la *couque* (sorte de brioche) ou la *carbonnade* en Belgique (sorte de ragoût de bœuf

à la bière - l'étymologie renvoie au charbon, car ce plat, facile à réchauffer, était emporté par les mineurs).

Pour aller plus loin, il est possible de pointer certaines spécificités de ces particularismes lexicaux :

Les archaïsmes (qui sont particulièrement nombreux dans le français du Québec) : la classe de *rhétorique* (B) pour la classe de terminale ; la *lessiveuse* (B) pour la machine-à-laver ; *s'encourir* (B) (se mettre à courir - forme qui a disparu en France dès le XVIII^e siècle) ; *gazette* pour journal (B) la *brunante* (Q) pour le crépuscule ; la *boucane* (Q) pour la fumée ; la *menterie* (Q) pour le mensonge ; le *bailli* (S), « magistrat chargé de l'exécution des lois dans certains cantons ».

Les mots empruntés :

Comme nous l'avons signalé, les francophones sont minoritaires aussi bien en Suisse, qu'en Belgique ou au Canada, ils ont eu souvent tendance à emprunter des mots ou des expressions à la communauté linguistique dominante. En Belgique au flamand/néerlandais : le *manneke* (terme affectueux pour s'adresser à un garçon), le *kot* (chambre d'étudiant), la *dringuelle* (un pourboire), la *drache* (averse). En Suisse à l'allemand : *poutzer* (nettoyer, faire le ménage), le *chablon* (un modèle, un moule, un pochoir), *tout de bon* (dans le sens de bonne chance, meilleurs vœux, calque de l'allemand *alles gute*). Les emprunts à l'anglais sont particulièrement nombreux dans le français du Québec mais ils ne correspondent pas toujours à ceux utilisés en France ou bien leur fréquence n'est pas la même : week-end - *fin de semaine*, shopping - *magasinage*, ou parking - *parc de stationnement* ; il est encore possible de trouver le terme « chien-chaud », traduction littérale du terme « hot-dog » mais son utilisation tend à disparaître ; le *char* (la voiture), *canceler* (annuler). Les calques d'expressions anglaises sont aussi courants : *tomber en amour* (tomber amoureux, calque de *fall in love*), etc.

3. Les tropismes et les particularités morphosyntaxiques

Avec des étudiants avancés (C1), il est possible aussi d'explorer certains tropismes ainsi que des particularités morphosyntaxiques.

Pour les tropismes, il est possible de partir d'une expression figée comme « coûter les yeux de la tête » en français standard d'en présenter les variations : « *coûter un bras* » (Q), « *coûter un pont* » (B), « *coûter le lard du chat* » (S). On peut aussi analyser des locutions courantes : « ce matin » en français standard devient « *aujourd'hui matin* » (B) et « *à matin* » (Q) ou bien « à plus tard » remplacé par « *à tantôt* » (BQ).

On peut signaler aussi à l'occasion d'exercices d'écoute certaines variations morphosyntaxiques. Il faut bien sûr insister sur le caractère fautif de ces variations, qui relèvent d'ailleurs pour l'essentiel de la langue parlée. Par exemple des verbes pronominaux en français standard qui deviennent non pronominaux et réciproquement : « *je couche tard* » (B), « *elle s'accouche* » (B), « *ils se divorcent* » (B). Des changements dans les prépositions : « *la maison à Paul* » (Q), « *aller au coiffeur* » (BQ). Des changements de constructions, par exemple verbe + adjectif - *avoir facile/difficile* = être facile/difficile à qn (il a facile de monter l'escalier). Des particularités dans les conjugaisons : « *je vas* »(Q) ou le verbe « *s'asseoir* » conjugué comme un verbe du II^e groupe (Q) : « *je m'assis* » au lieu de « *je m'assieds* ». Des verbes qui passent du régime intransitif au régime transitif : « *je l'ai besoin* » (B). Des usages inattendus de pronoms : « *ça* » pour désigner une personne : « *ma fille, ça voyage avec moi* » (B) ; « *tu* » utilisé comme une particule interrogative au Québec - un usage systématique à l'oral : « *Y'en a-tu d'autres ?* » (Y en a-t-il d'autres ?) ou « *Tu vas-tu bien ?* » ; « *que* » à la place de « *dont* » : « *le garçon que j'ai parlé est arrivé* » (Q).

Quelques activités à réaliser en cours

Nous voudrions terminer notre exposé en présentant quelques activités à réaliser autour des variations diatopiques avec nos étudiants.

Pour une première approche (B1-B2), le plus simple est de partir d'une vidéo ou éventuellement d'une chanson. Par exemple, il existe un excellent petit reportage sur le français du Québec³ qui peut ensuite servir de support à toute une série d'activités : sur les québécoïsmes proprement dit, sur l'histoire du français au Canada, sur la loi 101 qui établit la primauté de français au Québec, etc. Il est aussi possible de faire travailler les étudiants sur la vie quotidienne de ces différents pays francophones : fêtes, traditions, spécialités culinaires, système scolaire et universitaire, littérature, personnalités, etc. Pour la Belgique, par exemple, nous pouvons réaliser un travail sur la bière belge qui vient d'être inscrite par l'UNESCO sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité, à partir d'un article ou d'une émission de radio consacrée à ce sujet.

Avec des apprenants de niveau B2, nous pouvons davantage nous focaliser sur des sujets concernant la politique, la société ou l'économie. Par exemple, la pratique de la démocratie directe en Suisse. Les étudiants auront cherché les derniers sujets de référendums sur lesquels le peuple suisse a été appelé à se prononcer. On présentera ensuite les différents types de référendums existant (fédéraux, cantonaux, communaux - obligatoires, facultatifs, d'initiative populaire).

On pourra organiser un mini-débat pour présenter des arguments en faveur ou contre la démocratie directe.

Autre type d'exercices à effectuer : donner aux étudiants un court texte, leur demander de relever les particularismes lexicaux ou morphosyntaxiques et de donner les équivalents en français standard. Éventuellement, quand un particularisme possède un sens différent en français standard, l'enseignant le soulignera (par exemple, « *bleuet* » a le sens de « myrtille » au Québec, alors que ce substantif désigne une fleur en France).

Exemple d'exercice sur les belgicisms :

« *Aujourd'hui matin*, Claire se réveille en souriant à cause qu'elle a congé et qu'elle *soupera aujourd'hui soir* avec Alexandre, le garçon avec lequel elle est *maquée* depuis maintenant un an. Elle *saute bas de son lit* et prend son *déjeuner* : une *jatte* de café au lait et un *pistolet*. Elle passe la *brosse* ensuite dans la cuisine et dans sa chambre. Avec une *loque*, elle enlève la poussière sur les meubles. Comme il fait *cru*, elle augmente le chauffage. Dehors, le ciel est nuageux, sûr qu'il y aura de la *drache*. En sortant, elle met un parapluie dans sa *sacoche*. »

Exemple d'exercice sur les québécoisismes :

« Ce soir, je vais à une *party* car c'est la *fête* de *ma blonde*. Malgré la *poudreuse*, j'ai pris mon *char*. Ma blonde habite une *cabane* *cossue* aux environs de Montréal. La veille, j'ai fait du *magasinage*. Il y avait des *aubaines* et je lui ai finalement acheté une jolie *sacoche* en cuir ainsi qu'un *costume de bain*. J'ai dépensé plus d'une centaine de *piastres*. J'ai voulu l'appeler sur son *cellulaire* mais personne ne répondait. Finalement, j'ai été dans un bar pour faire la *jasette* avec mes *chums* en mangeant un *chien-chaud*. »

Conclusion

La variation diatopique devrait avoir toute sa place dans notre enseignement. C'est à la fois une façon de montrer que le français est aussi une langue mondiale et d'inciter nos étudiants à s'ouvrir aux différentes cultures francophones. Le but n'est pas tant de faire apprendre des listes de belgicisms, de québécoisismes ou de romandismes que de faire prendre conscience à nos élèves qu'il existe différentes formes de français qui ont aussi leur légitimité.

Dictionnaires

Relevons d'abord que les dictionnaires comme le *Petit Larousse* ou le *Petit Robert* accordent depuis quelques années une place de plus en plus importante aux mots issus de la

francophonie. Quant au *Trésor de la langue française* publié par le CNRS, il recense la plupart des belgicisms, québécoisismes ou romandisismes.

D'Apollonia, F. 2010. *Le petit dictionnaire des Québécoisismes*. Montréal : Les éditions de l'homme.

Delcourt, Ch. 1999. *Dictionnaire du français de Belgique*. Bruxelles : Le Cri édition.

Desruisseaux, P. 2015. *Trésor des expressions québécoises*. Montréal : Fides.

Francard, M. et Geron, G. 2015. *Dictionnaire des belgicisms*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Lebouc, G. 1996. *Le belge dans tous ses états : Dictionnaire de belgicisms, grammaire et prononciation*. Liège : Christine Bonneton.

Thibault, A. 2012. *Dictionnaire suisse romand - Particularités lexicales du français parlé en Suisse romande*. Genève : Éditions Zoé.

Bibliographie

Dewaele, J.-M., Mougeon, R. 2002. « L'acquisition de la variation par les apprenants du français langue seconde ». In : *AILE*, n° 17.

Favart, F. 2010. « Quels savoirs en matière de variations langagières susceptibles d'optimiser un enseignement du FLE ». *Pratiques*, n° 145, p. 176-193.

Gadet, F. 2004. « Quelle place pour la variation dans l'enseignement du français langue étrangère ou langue seconde ? » [En ligne] : <http://rossy.ruc.dk/ojs/index.php/pre/article/viewFile/2980/1248> [consulté le 15 janvier 2017].

Molinari, C. 2008. « L'enseignement du FLE face au défi de la variation ». In : Alao G. et alii, *Grandes et petites langues. Pour une didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, p. 57-68. Berne : Peter Lang.

Molinari, C. 2010. « Normes linguistiques et normes culturelles dans l'apprentissage du FLE : un parcours d'ouverture à la variation francophone ». In : Bertrand O. et Schaffner I., *Quel français enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*, p. 101-114. Paris : Les Éditions de l'École Polytechnique.

Valdman, A. 2000. « Comment gérer la variation dans l'enseignement du français langue étrangère aux États-Unis ? ». *French Review*, vol. 73, n° 4, p. 648-666.

Notes

1. Chiffres accessibles en ligne : <http://www.francophonie.org/-donnees-et-statistiques-langue-francaise-.html> [consulté le 21 avril 2017].

2. On précisera aux étudiants que les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, que ce soit en Belgique ou au Québec, utilisent exclusivement le français standard.

3. <http://www.chocolat.tv/tourdumonde/video-montreal-quebec.html>